

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis tenue le 12 décembre 2022, 19 h 00 à la salle municipale de Grand-Métis sous la présidence de **Marc-André Larrivée, Maire**

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE

Sont présents les conseillers :

Monsieur Philippe Carroll, madame Lucienne V. Ouellet, Madame Anne-Marie Martel et madame Suzie Ouellet le tout formant quorum sous la présidence de Marc-André Larrivée, Maire.

Assiste également à l'assemblée M^{me} Chantal Tremblay, Directrice générale et Greffière trésorière de la municipalité de Grand-Métis.

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Certificat de la secrétaire-trésorière

Je, soussigné, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie par la présente :

- Avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du conseil le 01 décembre 2022, soit au plus tard huit (8) jours avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la loi.

Chantal Tremblay
Secrétaire-trésorière

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE;
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. PRÉSENTATION DU BUDGET 2023;
5. ADOPTION DES PRÉVISION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2023;
6. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023 – 2025;
7. PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVES AU BUDGET;
8. LEVÉE/ AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.

Rés.: 2022-192

Il est proposé par Madame Lucienne V. Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

M. Marc-André Larrivée, maire fait la présentation du budget 2023.

5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

Considérant que l'article 954 du Code Municipal stipule que le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

5. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023 (suite)**

Rés.: 2022-193

Il est dûment proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu unanimement que soit adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2023 telles que présentées et qu'un résumé de celui-ci soit distribué gratuitement par le biais du journal municipal à savoir :

REVENUS	2022	2023
Taxes générales	354 816 \$	363 289 \$
Taxes sur une autre base	57 194 \$	66 197 \$
Services rendus	36 201 \$	29 251 \$
Imposition de droits	7 050 \$	5 700 \$
Païement tenant lieu de taxes	13 014 \$	13 081 \$
Autres revenus	48 215 \$	44 810 \$
Transfert	162 946 \$	181 713 \$
TOTAL	679 309 \$	704 041 \$
CHARGES	2022	2023
Administration générale	252 311 \$	191 986 \$
Sécurité publique	69 106 \$	62 671 \$
Transport	186 044 \$	187 047 \$
Hygiène du milieu	71 753 \$	80 748 \$
Aménagement et urbanisme & dév.	36 498 \$	106 317 \$
Loisirs et culture	63 597 \$	75 272 \$
Frais de financement	0 \$	0 \$
TOTAL	679 309 \$	704 041 \$

6. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025**

Rés.: 2022-194

Considérant que le Conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le plan des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) exercices financiers;

Il est dûment proposé par madame Anne-Marie Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024	BUDGET 2023			
TITRE DU PROJET	2023	2024	2025	FINANCEMENT
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE				
RÉFECTION DE CHAUSSÉES - Route de l'Anse-des-Morts, Rang 2 Est des Écossais et chemin Kempt	400 000 \$	3 700 000 \$		1,3,6
INSTALLATION ET ENTRETIEN DES LUMIÈRES DE RUE	4 000 \$			5
SÉCURITÉ PUBLIC ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE				
PLAN DE MESURE D'URGENCE	1 500 \$	1 500 \$		1
LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRE				
AMÉNAGEMENT DU SENTIER MITIWEE	500 \$	500 \$	500,00 \$	1,5
PROJET CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 500 000 \$			1,3,5,6
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
PROJET RÉSIDENTIEL - ARPENTAGE ET CADASTRALE	20 000 \$	20 000 \$		5
PROJET RÉSIDENTIEL - EAUX USÉES COMMUNAUTAIRE		200 000 \$		1,3,5
PROJET RÉSIDENTIEL - APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE - ETUDE ET PRÉPARATION DE PROJET	50 000 \$			1,3
SOURCE DE FINANCEMENT				
1 - Demande de subvention 2 - Surplus accumulé non-Affecté 3 - Emprunt à long terme 4 - Fonds de roulement 5 - Fonds des activités financières 6 - Subvention TECQ				

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVES AU BUDGET**

Aucun citoyen n'assiste à la réunion.

8. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 15 l'ordre du jour étant épuisé :

Rés.: 2022-195

Il est dûment proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la présente séance.

M. Marc-André Larrivée, Maire Chantal Tremblay, Dir. gén.

Je, Marc-André Larrivée, maire de la Municipalité de Grand-Métis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Marc-André Larrivée, Maire

Procès-verbal signé le _____ 2022